

## Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.

Les deux axes sont abordés sous l'angle géopolitique :

- Le premier met en avant les rivalités entre États, en donnant une large place aux enjeux militaires, à la fois dans l'étude de la course à l'espace depuis les années 1950 et dans celle de la dissuasion nucléaire et des forces de projection maritime.
- Le second s'intéresse, à travers les exemples de la station spatiale internationale et de la gestion internationale des mers et des océans, aux négociations diplomatiques qui permettent d'encadrer les rivalités interétatiques ainsi qu'aux coopérations internationales rendues nécessaires par des intérêts communs.

Introduction : Océan et espace : quelles spécificités ?  - Une connaissance et une maîtrise en constante évolution.  - Les dernières frontières ?		
Axe 1 Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.	<ul> <li>Jalons</li> <li>Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées).</li> <li>Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.</li> </ul>	
Axe 2 Enjeux diplomatiques et coopérations.	<ul> <li>Jalons</li> <li>Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale.</li> <li>Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (Convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : Biological diversity beyond national juridiction).</li> </ul>	
Objet de travail conclusif La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.	<ul> <li>Jalons</li> <li>Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations).</li> <li>Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde.</li> </ul>	



# Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction: Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel.

- Panorama des conflits armés actuels.
- Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.

- Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de resolution.		
Axe 1	Jalons	
La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	<ul> <li>La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes.</li> <li>Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.</li> </ul>	
Axe 2	Jalons	
Le défi de la construction de la paix.	<ul> <li>Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648).</li> <li>Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).</li> </ul>	
Objet de travail conclusif	Jalons	
Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	<ul> <li>Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours.</li> <li>Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.</li> </ul>	



Tsiganes.

## Thème 3 – Histoire et mémoires (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.

- Le premier axe explore la manière dont histoire et mémoires s'articulent, à travers l'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie.
- Le second axe s'intéresse à la manière dont la justice se saisit des génocides et crimes de masse aux échelles locale, nationale et internationale.

Introduction : Histoire et mémoire, histoire et justice.  - La différence entre histoire et mémoire.  - Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.		
Axe 1 Histoire et mémoires des conflits.	Jalons  - Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale.  - Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.	
Axe 2 Histoire, mémoire et justice.	<ul> <li>Jalons</li> <li>La justice à l'échelle locale : les tribunaux gacaca face au génocide des Tutsis.</li> <li>La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).</li> </ul>	
Objet de travail conclusif L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des	Jalons - Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes Juger les crimes nazis après Nuremberg.	

- Le génocide dans la littérature et le cinéma.



# Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

### Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

#### Introduction:

- La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité.
- Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.

Axe 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine	<ul> <li>Jalons</li> <li>Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours.</li> <li>Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.</li> </ul>
Axe 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences	<ul> <li>Jalons</li> <li>Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme</li> <li>La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali.</li> <li>Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.</li> </ul>
Objet de travail conclusif La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.	<ul> <li>Jalons</li> <li>La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique.</li> <li>La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.</li> <li>Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).</li> </ul>



# Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.

- Le premier axe étudie la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, entre exploitation et protection, à travers l'étude de la forêt française depuis Colbert et l'examen de deux moments clefs du rôle de l'humanité dans l'évolution des milieux.
- Le second axe concerne l'évolution du climat, son impact sur les sociétés, et la manière dont la question climatique met en jeu la coopération internationale.

### **Introduction**: Qu'est-ce que l'environnement?

- Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique.
- Un regard sur l'histoire de l'environnement.

Axe 1 Exploiter, préserver et protéger.	<ul> <li>Jalons</li> <li>Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert.</li> <li>Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?</li> </ul>
Axe 2	Jalons
Le changement climatique : approches historique et géopolitique.	<ul> <li>Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle.</li> <li>Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP)</li> </ul>
Objet de travail conclusif Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	<ul> <li>Jalons</li> <li>L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés.</li> <li>Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG).</li> </ul>



## Thème 6 – L'enjeu de la connaissance (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.

- Le premier axe souligne l'importance de l'alphabétisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance, et examine le fonctionnement d'une communauté savante à partir de l'exemple des recherches sur la radioactivité au XXe siècle.
- Le second axe montre comment des États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance dans leurs affrontements, comme lors de la guerre froide ou dans leur souci de favoriser leur développement économique, restreignant ou favorisant la circulation des connaissances scientifiques et technologiques.

### Introduction:

- La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats.
- La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences.
- Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.

Axe 1	Jalons
Produire et diffuser des connaissances	<ul> <li>Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde.</li> <li>Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950.</li> </ul>
Axe 2	Jalons
La connaissance, enjeu politique et géopolitique	<ul> <li>Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide.</li> <li>Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde.</li> </ul>
Objet de travail conclusif	Jalons
Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs.	<ul> <li>Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données)</li> <li>Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français.</li> </ul>